

# Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission » (Une fiche par type de mission)

*Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 9, 10 et 11*

**NB :** cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

Pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois hors de l'Union européenne, il vous appartient de demander un avis consultatif auprès de France Volontaires ou du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (cf. dernière page). Après réception de cet/ces avis adresser l'ensemble du dossier à l'autorité administrative compétente.

→ **Intitulé de la mission**

→ **Lieu(x) de réalisation de la mission :**

**France :**

- Commune(s) :
- Département (s) :
- Région(s) :
- Collectivité d'outre-mer :
- France entière

**Union Européenne**

**Hors Union Européenne**

→ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1)          | <input type="checkbox"/> Environnement (6)                                     |
| <input type="checkbox"/> Santé (2)               | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7)                            |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4)  | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9)                            |
| <input type="checkbox"/> Sport (5)               |  |

→ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

→ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

→ **De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique**  
**Fiche «mission»**  
Version octobre 2017



→ **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :**

→ **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?**

→ **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

→ **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?**

Oui

Non

## **A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)**

*Aide au remplissage de cette partie : notice page 11*

**NB : Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

**NB : L'inscription de chaque volontaire sur le site Ariane du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui permet d'être informé sur le contexte sécuritaire local est fortement recommandée : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/>**

**De plus, l'inscription au Registre des Français établis hors de France auprès des autorités consulaires françaises est recommandée pour les séjours entre 3 et 6 mois et obligatoire pour les séjours de plus de 6 mois : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>**

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

### **a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)**

#### **→ Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

#### **→ Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

#### **→ Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :**

#### **→ Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :**

--

#### **→ Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :**

--

#### **→ L'organisme d'accueil à l'étranger dispose-t-il d'une accréditation au titre du Service Volontaire Européen ?**

- Non                       Oui (joindre une copie du certificat d'accréditation)

#### **→ Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?**

- Non                       Oui (joindre une copie de la convention)

#### **→ Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :**

--



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»  
Version octobre 2017**



**b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger**

**→ Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :**

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

**→ Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

--

**→ Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

--

**→ Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger :**

--

**→ Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

**→ Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

**→ Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

**→ Quelle couverture sociale complémentaire et rapatriement est prévue (obligatoire) ?**

--

**→ Quel type de visa est envisagé pour le volontaire ? Et quelles modalités de prise en charge sont prévues ?**

--

**→ Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

**→ Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

**→ Date de démarrage de la mission :**

**→ Date(s) de reconduction de la mission envisagée(s) dans la période de l'agrément :**



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»  
Version octobre 2017**



## Avis consultatif pour les missions de Service Civique hors Union Européenne<sup>1</sup>

**Adresser la fiche mission et faire compléter la demande d'avis consultatif par :**

- **France Volontaires** (pour les missions prévues dans l'un des 24 pays disposant d'un Espace Volontariats) : contacter l'Espace Volontariats de France Volontaires concerné: <http://www.reseau-espaces-volontariats.org/Les-Espaces-Volontariats> ;
- **Ministère de L'Europe et des Affaires étrangères** (pour les missions prévues dans l'un des pays hors de la zone France Volontaires) : Contacter le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France concerné : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>.

Cet avis consultatif, préalable à l'instruction de la mission par l'Agence du Service Civique, la DDSCS ou la DRJSCS concernée, s'appuie sur les critères suivants :

- Contexte sécuritaire ;
- Compréhension du Service Civique, conditions d'accueil et capacité d'accompagnement de l'organisme d'accueil ;
- Pertinence de la mission de Service Civique dans le contexte local.

### Partie réservée à France Volontaires ou au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- Intitulé de la mission :
- Organisme demandeur :
- Pays d'accueil :
- Organisme d'accueil :

➔ **Avis de France Volontaires (Espace Volontariats) :**

Favorable                       Réservé                       Défavorable

Remarque(s) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

Signature :

Cachet :

➔ **Avis du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (Ambassade de France) :**

Favorable                       Réservé                       Défavorable

Remarque(s) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

Signature :

Cachet :

<sup>1</sup> Les organismes d'accueil hors de l'Union Européenne accrédités Service Volontaire Européen (SVE) sont dispensés de cette demande d'avis sur présentation d'une copie du certificat d'accréditation.